

Compte rendu de l'Assemblée Générale du TAGC

Vendredi 16 février 2018

Etaient présents :

Jose David Abad Flores, Mustafa Abu El Qumsan, Marie Artufel, Sabrina Baaklini, Céline Baier, Benoit Ballester, Lisa Bargier, Aurélie Bergon, Christine Brun, Guillaume Charbonnier, Jeanne Chéneby, Christophe Chevillard, Alexandre Espana, Quentin Ferre, Frédéric Gallardo, Bianca Habermann, Saadat Hussain, Lucie Khamvongsa-Charbonnier, Laurent Kremmer, Stessy Ladebesse, Fabrice Lopez, Béatrice Loriod, Sandrine Marquet, Eve-Lyne Mathieu, Zacharie Menetrier, Catherine Nguyen, Selma Oussedik, Bruno Pouvelle, Lydie Pradel, Myriam Ramadour, Diogo Ribeiro, Pascal Rihet, Laurence Roder, Florian Rosier, Thomas Rosnet, Michel Sanka, Salvatore Spicuglia, Lionel Spinelli, Magali Torres, Hortense Vachon

Secrétaire de séance : Myriam Ramadour

Présentation du nouveau TAGC et de l'équipe dirigeante par Pascal RIHET

Nouveau nom du TAGC : Theories and Approaches of Genomic Complexity

Equipe dirigeante : Directeur Pascal Rihet, co-directeurs Christine Brun et Christophe Chevillard, et Catherine Nguyen.

Le règlement intérieur sera finalisé et adopté au prochain Conseil de Laboratoire.

Pascal Rihet demande si tout le monde est d'accord sur les grandes lignes.

Hortense Vachon souhaiterait que les plages horaires soient allongées. Catherine Nguyen répond qu'il suffit de rajouter la mention « pour les besoins du service, les horaires peuvent être décalés ».

Pascal Rihet ajoute que s'il y a d'autres remarques, il faudra les faire remonter avant le Conseil de Laboratoire.

Résumé des conclusions HCERES par Pascal Rihet

6 critères d'évaluation

- Qualité et production scientifique : excellent
- Réputation académique, attractivité : excellent
- Interaction environnement social et culturel : très bien
- Organisation et vie de l'unité : excellent
- Enseignement par la recherche : excellent
- Stratégie et avenir : excellent

Recommandations :

- Combiner les 2 approches bioinformatique et expérimentale dans le contexte des pathologies.
- Focaliser sur des objectifs clé, car risque de dispersion
- Recruter des personnels permanents, médecins et post-doctorants
- Accentuer le transfert de technologies, et se préoccuper de la protection intellectuelle

Lionel Spinelli s'interroge sur le fait d'embaucher des médecins ; ne risque-t-on pas de dévier vers une recherche translationnelle ?

Pascal Rihet répond que les 2 optiques sont compatibles. D'un côté, il est aujourd'hui temps d'amplifier le volet recherche translationnelle, sur la base de nos résultats scientifiques. De l'autre côté, nous voulons développer nos projets de recherche fondamentale. Au delà de la recherche de biomarqueurs et de possibles cibles thérapeutiques, nous voulons approfondir la compréhension des mécanismes moléculaires contrôlant les phénotypes complexes. Pour cela, il nous faut à la fois développer de nouveaux outils et approches bioinformatiques et expérimentales et les combiner. La combinaison des approches bioinformatiques et expérimentales est sans doute un élément clé de notre réussite pour les prochaines années. Nous devons dépasser les observations des profils moléculaires associés (basés sur les approches à haut débit) aux phénotypes complexes et proposer des modèles biologiques sur la base d'approches inter-disciplinaires.

De façon générale, l'organisation du TAGC se poursuit autour de 2 axes :

- « Bioinformatics and Genomics of molecular networks »
- « Genetics and Genomics of multifactorial diseases »

Les conseils et commissions (qui seront susceptibles d'évoluer) :

- Conseil de laboratoire, avec les représentants de tous les collèges, discussion de tous les sujets. La fréquence de tenue de ce conseil sera augmentée à 1 par trimestre.
Représentants :
 - Collège 1 : Nathalie LALEVEE (Benoit BALLESTER)
 - Collège 2 : Laurence RODER (Denis PUTHIER)
 - Collège 3 : Aurélie BERGON (Hortense VACHON)
 - Collège 4 : Lucie KHAMVONGSA-CHARBONNIER (Jeanne CHENEY)
 - Collège 5 : Eve-Lyne MATHIEU (Lisa BARGIER)
- Réunion Chercheurs, discussion de la stratégie scientifique
- Commission Equipement, afin d'identifier les besoins en équipements, prioriser les achats et identifier les financements.

Pascal Rihet insiste sur sa responsabilité civile et pénale, que ce soit pour le côté scientifique, non scientifique ou financier. Aussi seul le Directeur décide, les conseils et commissions donnent un avis consultatif. La direction souhaite cependant un fonctionnement collégial, avec un fort appui sur des correspondants. Elle souhaite également promouvoir les collaborations internes entre

bioinformaticiens, entre expérimentalistes, et entre les 2 groupes, et ce dans un climat de confiance (échanges, fluidité de la communication...). Ceci implique l'adhésion de tous les membres du laboratoire, une participation de tous dans un climat de responsabilités, de solidarité, d'entraide, de respect des règles du laboratoire, et de communication. Pascal Rihet encourage toutes les formes de collaborations internes et externes (ex CenTuri, IBDM, CRCM, CIML, Hôpitaux Et à l'international).

L'organisation doit faciliter la vie du laboratoire et servir la science pour une activité scientifique plus efficace.

Guillaume Charbonnier demande où en est la labellisation CNRS de l'unité. Pascal Rihet répond que suite à un bug, notre dossier n'est pas arrivé au CNRS. Cependant, comme nous avons tous les avis favorables (Inserm, AMU, CNRS), nous essayons de pallier à ce problème et nous devrions être fixés dans une quinzaine de jours.

Comptes rendus des réunions de préparation de chaque collège du conseil de laboratoire :

- Collège 5, Eve-Lyne Mathieu : Les personnels se sentent sous-estimés et souhaiteraient être plus appuyés et plus valorisés. Une reconnaissance scientifique passerait déjà par les publications. De plus, au niveau administratif, une reconnaissance des compétences par des salaires adaptés serait normale ainsi qu'un réel soutien pour l'obtention de postes pérennes. Ce soutien est fait par certains mais l'appui est inégal en fonction du meneur de projet. Eve-Lyne Mathieu rajoute qu'il est difficile de savoir à qui s'adresser lorsqu'il y a plusieurs interlocuteurs.

Magali Torres met en exergue l'ouverture de la Direction et sa volonté d'aider à trouver un bon interlocuteur. Elle insiste sur la possibilité qu'a la Direction de faire remonter les difficultés des laboratoires qui sont contraints d'embaucher de plus en plus de CDD, avec des différences salariales importantes.

Pascal Rihet informe que les emplois scientifiques de l'AMU et de l'Inserm sont stables au niveau des effectifs et que les ouvertures de concours dépendent des départs à la retraite. Il est de plus très difficile de pérenniser un poste préalablement en CDD. Chaque année, des demandes d'ITA sont faites auprès des tutelles (en 2017, 2 AMU, et 4 Inserm) mais les demandes ne sont pas forcément acceptées. Pour les chercheurs, le recrutement est exclusivement sur concours, avec la contrainte supplémentaire pour l'AMU que le poste existe. Mais la Direction peut cependant aider dans les projets professionnels.

Hortense Vachon ajoute que la différence salariale entre CDD et statutaire est conséquente.

Lydie Pradel complète en disant qu'il faudrait une rémunération par rapport à l'expérience. De plus, quand les CDD s'achèvent, les allocations chômage perçues par les agents sont très basses.

Christine Brun constate qu'une amélioration des statuts des CDD a déjà eu lieu, ce qui a entraîné la baisse des recrutements de Post-doctorants. Les salaires dépendent des établissements recruteurs, ils sont corrects à l'Inserm et insuffisants à l'AMU.

Christophe Chevillard propose que la Direction fasse remonter l'information mais craint que celle-ci reste bloquée à un niveau local, surtout avec l'existence de grilles salariales. D'un autre côté, même imparfait, le CDD permet de garder un peu les étudiants après leurs thèses.

Lionel Spinelli ajoute que la reconnaissance du travail est primordiale. C'est aussi un moyen d'obtenir des postes, à force de persévérance.

Marie Artufel aimerait également que la Direction vérifie l'intégration du nouveau personnel. Ce sentiment est partagé par le collège étudiants par la voix de Lucie Khamvongsa-Charbonnier. De manière générale, l'accueil des nouveaux entrants peut nettement être amélioré.

Laurence Roder et Benoit Ballester souhaiteraient que les étudiants viennent plus souvent les voir pour parler des problèmes, souvent ils n'entendent que des bruits de couloir.

Lionel Spinelli expose l'organisation du CIML : une journée nouveaux arrivants 2 fois par an, en général fin octobre et début mars, avec présentation de la Direction, des correspondants, et de la vie du laboratoire.

- Collège 4, Lucie Khamvongsa-Charbonnier :

- retour sur l'importance de l'accueil. Il y a actuellement une bonne cohésion et une bonne solidarité au sein de ce collège, mais pour que cela perdure, il faut un meilleur accueil.

- La Direction doit s'assurer que chaque thésard ait au moins une publication acceptée en premier auteur, de manière à valoriser son travail pour un emploi futur, et ce, même si ce n'est pas une obligation nationale.

Pascal Rihet répond que le Comité de Thèse est là pour ce genre de suivi.

- Rumeurs sur le devenir de la salle de réunion du TGML. Le collège 4 souhaiterait un lieu de réunion car ils sont nombreux.

Pascal Rihet répond que rien n'est décidé. Une commission avec Béatrice Loriod, Sandrine Marquet et Magali Torres a été créée pour une réflexion concertée. Dans un premier temps, on peut refermer la cloison pour remettre en fonction la petite salle de réunion. Pour le reste, la discussion se fera en Conseil de Laboratoire et la demande de moyens sera évaluée par la Délégation Régionale.

- Demande d'instauration d'un « Solution Day » pour répondre aux problématiques de tous ordres des étudiants (scientifiques, administratifs, vie courante...) à raison d'une heure une fois par mois.

Pascal Rihet précise que des choses existent déjà comme les séminaires. De plus on peut améliorer le site web. Dans l'attente, l'accord est donné sur l'essai du « Solution Day ».

- Inquiétude sur le PhD Day : comment se positionne la nouvelle Direction.

Pascal répond qu'il faut garder le format actuel. En ce qui concerne le soutien financier, il faut attendre l'arbitrage général de l'Inserm mais qu'à budget constant, le soutien sera équivalent.

- Collège 3, Aurélie Bergon :

- Au titre de responsable SSI :

- Si problème informatique, utiliser les tickets ASTEC
- Respecter la Charte informatique, elle est disponible sur l'intranet
- Gros chantiers prévus cette année : en particulier la jouvence du serveur qui gère le réseau et les comptes utilisateurs Windows. La restructuration des sauvegardes sera vue en amont avec les chercheurs. Comme il faudra beaucoup de temps, Aurélie Bergon, après discussion avec la Direction, souhaite qu'une journée par semaine soit dédiée exclusivement à cette tâche, sans aucune réponse aux tickets.

Magali Torres demande où en est la demande de poste exceptionnelle de CDD faite à l'Inserm pour soulager le SI dans cette période importante. Pascal Rihet répond qu'elle a été refusée.

- Lors de la jouvence des ordinateurs, il est important que les anciennes machines reviennent afin de servir aux stagiaires. A l'heure actuelle, des ordinateurs sont prévus pour les étudiants arrivant début mars, mais il n'y a plus de réserve ensuite. Lionel Spinelli rajoute que quelle que soit la source de financement, seule la tutelle est propriétaire de la machine, en aucun cas le chercheur. Suite aux interrogations de Magali Torres et Béatrice Loriod, Pascal Rihet confirme qu'une politique achat existe. Un tarif d'achat a été fixé en fonction de l'utilisation prévue de la machine et la date de renouvellement, souvent au bout de 5 ans, est inscrite sur l'équipement. Lionel rappelle que la commission Equipement est justement faite pour identifier les besoins, il ne faut pas hésiter à se manifester à cette occasion.
- Au titre de représentante du collège :
 - Les ITA aimeraient recevoir les comptes rendus des conseils de laboratoires, réunions chercheurs. Pascal Rihet indique que ceci est fait systématiquement pour le conseil de laboratoire mais qu'il y a effectivement un déficit de communication en ce qui concerne les réunions chercheurs ; ceci peut être amélioré en augmentant la fréquence des conseils de laboratoire. Après discussion, il est proposé i) d'organiser systématiquement un conseil de laboratoire par trimestre hors vacances, ii) d'envoyer l'ordre du jour et le relevé de conclusions des réunions chercheurs à tout le personnel.
 - Les ITA regrettent le mauvais accueil fait aux nouveaux entrants. Une nouvelle procédure est en cours de mise en place par Lionel Spinelli, Magali Torres et Myriam Ramadour, avec la création d'une fiche de suivi de l'accueil. Salvatore Spicuglia propose que la remise de badge soit conditionnée par les signatures de ce document. Magali Torres rappelle l'importance d'anticiper les arrivées et regrette que certains chercheurs ne soient pas présents lors de l'arrivée du nouvel entrant.
 - CIA : les ITA souhaiteraient qu'une totale transparence soit faite sur l'attribution du CIA et propose qu'un roulement soit effectué chaque année.

- Collèges 1 et 2 : aucun commentaire

Présentation de nouvelles procédures suite à la mise en fonction de l'intranet à partir du nouveau site web :

- Nouveaux entrants : selon le profil du nouvel arrivant, des menus déroulants précisent la liste des documents à fournir. A la suite de la validation informatique, un mail automatique est envoyé aux personnes concernées (gestion, SSI, assistants de prévention...). Actuellement le site est prêt pour les stagiaires et sera prochainement enrichi avec les demandes de CDD et vacations.

- Missions : le formulaire papier est remplacé par une demande informatisée avec envoi automatique à la gestion et traçabilité des demandes.
- De nombreux documents seront disponibles à terme, on compte déjà la charte informatique, le règlement intérieur, ... n'hésitez pas à aller les consulter.